



Juliette Vuille, 39 ans,
victime de harcèlement
de rue et de viol.
Elle témoigne.
SACHA BITTEL

«En une seconde, tu passes de mademoiselle à pute»

8 MARS Victime de harcèlement de rue, Juliette Vuille a accepté de témoigner. En marge de la Journée internationale des droits des femmes, le canton a lancé sa première campagne de prévention sur le thème.

PAR NOEMIE.FOURNIER@LENOUVELLISTE.CH

«**O**ui, j'ai été victime de harcèlement de rue. Mais comme toutes les femmes, non?» Juliette Vuille ne veut pas qu'on la porte en étendard. Le harcèlement de rue est partout. Omniprésent et pourtant intangible. Phénomène de société de plus en plus dénoncé, il n'est néanmoins pas concrètement défini. Aux yeux de la loi du moins. Aux yeux des victimes, c'est le regard appuyé, la peur de se sentir suivi mais plus souvent suivie, les insultes, les mains aux fesses, les interpellations, les sifflements non consentis et désécurisants, le viol. Juliette Vuille a vécu ce harcèlement dans toute sa gradation. Des regards appuyés au viol. Aujourd'hui, la Neuchâteloise installée à Nax nous en parle ouvertement. Pas par besoin. Ni par révolte. Mais parce qu'on lui a demandé et qu'elle a accepté.

Des regards à la course poursuite

Juliette, 39 ans, est spécialiste en études de genre. Future maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne, elle a pour domaine d'étude les femmes et l'espace genré au Moyen Âge. Un intérêt probablement lié à son parcours de vie. Parcours qu'elle déroule sans fard au-dessus d'un café brûlant. La première anecdote sera racontée dans un fou rire. «J'avais 12 ans, et je rentrais de la plage. Un motard, parce qu'il me regardait, est littéralement tombé de sa machine», expli-

que celle qui répète incrédule son âge d'alors, «12 ans». Son sourire la quitte pour relater le deuxième épisode. Juliette est au milieu de la vingtaine. Devant une boîte de nuit lausannoise, trois jeunes garçons, à peine majeurs, l'interpellent avec insistance et agressivité. «Mademoiselle, mademoiselle.» Juliette décide de faire de ce moment une leçon d'éducation. «Je leur explique que ça ne se fait pas. Que leur comportement est déplacé, car non sollicité.» Un des garçons casse sa bouteille de bière, la brandit et lui hurle de s'en aller. «Casse-toi sinon je te viole.» La menace marque le départ d'un sprint. Une course-poursuite sur plusieurs centaines de mètres qui bouscule la Neuchâteloise. «Je crois ne jamais avoir eu aussi peur de ma vie.»

Arrêter de penser, arrêter d'être

Des yeux embués s'invitent dans le récit. Juliette revient sur cette affaire soirée de 2014. En voyage à Chicago pour une conférence, elle décide de sortir boire un verre pour combattre le jet-lag. Un couple propose de la raccompagner en fin de soirée, mais les deux blocs seulement qui la séparent de son hôtel lui font dire que c'est inutile. Sur le chemin, elle est poussée de force dans l'entrée d'un immeuble. Un homme la menace avec un couteau et la viole. L'agresseur sera arrêté par un passant. «J'ai honte de ne pas avoir réagi, mais je suis aussi convaincue que c'était la réaction la plus intelligente face à cet homme

armé.» Juliette ne donnera pas suite à son agression. «Je ne saurais même pas le reconnaître.» Pendant longtemps, elle se dissocie de son corps. «Comme une petite souris qui habite une maison qui n'est pas la sienne», illustre Juliette. Habiter ce corps sans l'être. Il a pourtant fallu en parler. A son partenaire de l'époque, à ses proches. Il a fallu passer des tests. Craindre des résultats. Il a fallu avancer. La culpabilité, récurrente dans les récits de viols et d'agressions sexuelles, tatouée au corps. Mais Juliette décide de ne pas ressasser ce traumatisme. Elle décide qu'il ne va pas la définir. Avec le temps, elle y parvient. Même si, toujours, la culpabilité l'accompagne. Celle de penser à soi au lieu de porter un combat collectif. Mais la lutte pour «la bonne cause», comme elle le dit, semble incompatible avec sa reconstruction.

«Tu ne peux pas juste flâner dans l'espace public»

On décide de repartir dans la rue. «Aujourd'hui, tu ne peux pas juste flâner dans l'espace public», constate Juliette. La rue appelle à certains comportements. Des réflexes même. Comme on prendrait une gourde pour faire du sport. Ou prendre un pull pour les fins de soirée. La rue, elle, pousse aux stratégies d'évitement. Garder ses clés au creux de sa main pour en faire une arme éventuelle. Avoir ses écouteurs dans les oreilles pour paraître occupée, sans diffuser de musique pour

entendre les bruits alentour. Appeler quelqu'un ou faire semblant d'être au téléphone. Voyager à vélo pour éviter de se faire importuner. Changer ses horaires de retour. Voir son parcours. La liste évoquée par Juliette est longue. Avec le regret qu'elle soit devenue son quotidien. Sa normalité. Quand bien même, il semble que rien ne va. «Bien vite les femmes prennent conscience que soutenir le regard font d'elles des salopes car réceptives, et ne pas soutenir le regard font d'elles des salopes tout court. Bref, quoi que tu fasses, en une seconde, tu passes de mademoiselle à pute.»

On ne peut plus rien dire?

On ose la question. On lui demande ce qu'elle répond à ceux qui regrettent qu'à notre époque, «on ne peut plus rien dire». Juliette sourit. «Visiblement, ça va! Plein d'hommes s'autorisent encore à dire plein de choses.» Elle enchaîne sans relâche. «C'est vrai que c'est dommage de les réduire au silence alors qu'il faudrait justement rentrer en discussion. Bien souvent, ils n'y ont tout simplement pas réfléchi. Il faut leur faire comprendre qu'on peut complimenter sans être pervers.» C'est ça, l'une des solutions de Juliette. Reconnaître et évaluer collectivement la frontière entre l'acceptable et l'inadmissible. «Et pour ça, il faut en parler, en parler et en parler.»

Vous êtes vous-même victime de violence?
www.violencequefaire.ch/trouver-de-laide/

Campagne ciblant les auteurs de harcèlement

Le canton du Valais lance sa première campagne contre le harcèlement de rue. Prévues sur quatre ans, elle a pour cibles principales les auteurs de harcèlement, qui sont majoritairement des hommes. «C'était important pour nous de sensibiliser les auteurs plutôt que de donner des conseils aux victimes, principalement les femmes et les personnes LGBTQI», souligne Alexandra Moulin, collaboratrice scientifique de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF). Intitulée lourdingue.ch, la campagne débute en marge de la Journée internationale des droits des femmes et se décline autour de visuels au ton très direct, qui seront affichés dans l'espace public, les grands événements festifs valaisans et relayés en ligne. «Non, je ne me sens pas flattée quand on siffle sur mon passage!» ou encore «J'évite ce bar. Les regards sont lourds»... Les phrases au cœur de la campagne évoquent des situations a priori banales mais en réalité inacceptables. «Nous avons voulu illustrer des cas de harcèlement qui ne semblent pas graves aux yeux de certaines personnes afin de provoquer un déclic au sein de la population», explique Alexandra Moulin. Afin de faciliter cette prise de conscience, les auteurs potentiels de harcèlement seront invités à participer à un quiz sur le site www.lourdingue.ch, qui héberge aussi des informations et des ressources à destination des harceleurs, des victimes et des témoins.

Cette campagne, soutenue par la police cantonale, fait suite au postulat «Pour un plan d'action pour lutter efficacement contre le harcèlement sexuel», déposé en 2017. «Le but est d'impliquer l'ensemble de la société et de visibiliser la problématique du harcèlement de rue, qui est une problématique de sécurité et de santé publique», insiste le conseiller d'Etat Mathias Reynard. **SABRINA ROH**

Harcèlement de rue, de quoi on parle?

Aujourd'hui, aucune base légale ne définit ce qu'est le harcèlement de rue. Sont toutefois comprises toutes sollicitations non consenties d'une personne

envers une autre en raison du sexe, du genre, de sa situation de handicap, de son orientation sexuelle, de son apparence, de sa religion ou de son origine. Comme le souligne l'Association valaisanne contre le harcèlement (AVAH), faire un commentaire non désiré sur l'apparence physique d'une personne,

porter un regard insistant, suivre une personne inconnue, proférer des menaces ou siffler une personne sont des comportements qui relèvent du harcèlement. C'est aussi une atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des personnes qui le subissent. Il arrive le plus souvent dans la sphère publique,

rendant ainsi les lieux publics peu accueillants, hostiles et désécurisants pour les personnes concernées. Absent du code pénal, il n'y a aujourd'hui aucune dénonciation à la police et donc aucune statistique. Il n'en reste pas moins une réalité vécue par beaucoup, aussi en Valais. **NOF**